



# Le comité d'experts indépendant sur l'aide médicale à mourir publie trois rapports

## Communiqué de presse

12 décembre 2018 – Ottawa, ON

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) a publié trois rapports sur les demandes d'aide médicale à mourir (AMM), à la suite d'un examen mené par un comité d'experts indépendant à la demande du gouvernement fédéral. Les rapports ont été diffusés après leur dépôt au Parlement aujourd'hui.

Le CAC a reçu le mandat d'examiner trois types de demandes d'AMM particulièrement complexes, conformément aux dispositions de la loi adoptée par le Parlement en 2016 : les demandes de mineurs matures, les demandes anticipées et les demandes lorsqu'un trouble mental est le seul problème médical invoqué.

Les rapports finaux du comité d'experts reflètent le vaste éventail de connaissances, d'expérience et de points de vue rencontré au sein des professions de la santé, des diverses disciplines universitaires, des groupes de défense et des États dans lesquels l'AMM est autorisée. Ils regroupent et interprètent, avec la sensibilité requise par le sujet, les données probantes disponibles et explorent les implications et questions sociétales, cliniques, légales, juridiques et pratiques de l'autorisation ou de l'interdiction de l'AMM dans ces trois domaines.

Le CAC dispose d'une méthode bien établie pour réunir des experts et évaluer les données probantes afin d'éclairer l'élaboration de politiques publiques au Canada. Il a constitué un comité d'experts multidisciplinaire de 43 personnes possédant une expertise, des connaissances et un leadership dans un éventail de disciplines, comme le droit, la médecine, les soins infirmiers, la bioéthique, les sciences sociales et les sciences de la santé.

Le CAC est un organisme sans but lucratif indépendant et non partisan. Ses rapports procurent des données probantes visant à éclairer le dialogue et la prise de décision, et ne formulent pas de recommandations en matière de lois, de pratiques ou de cas.

Visitez le [www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca) pour télécharger les rapports.

### Citations

« C'était un honneur de participer à ce comité d'experts du CAC. Les trois rapports finaux témoignent d'un moment particulier pour le Canada et dans l'évolution de la pensée et de la pratique concernant l'AMM. Nous espérons qu'ils éclaireront le dialogue national actuel sur l'AMM au Canada et les futures discussions et décisions politiques. »

- L'honorable Marie Deschamps, C.C., *Ad. E.*, présidente du comité d'experts sur l'aide médicale à mourir du CAC, ex-juge de la Cour suprême du Canada et professeure auxiliaire, Université McGill et Université de Sherbrooke.

« Cette évaluation du comité d'experts a nécessité de faire preuve de minutie, de sensibilité et de sagesse pour déterminer les connaissances dont on dispose au sujet de l'AMM dans ces trois domaines et les lacunes à combler. Si aucune évaluation ne peut inclure tous les points de vue possibles, le CAC était conscient du besoin de réunir une volumineuse expertise pour ce projet. Je remercie tous les membres du comité pour leur contribution à la rédaction de ces rapports, et Santé Canada et Justice Canada pour la confiance qu'ils ont accordée au CAC en lui attribuant cette tâche importante ».

- Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS, président-directeur général du Conseil des académies canadiennes

-30-

## **Pour toute question et demande d'entrevue :**

Caitlin Kealey, MediaStyle  
[media@mediastyle.ca](mailto:media@mediastyle.ca)  
613 875-9571

## **Au sujet du Conseil des académies canadiennes**

Le CAC est un organisme à but non lucratif qui entreprend des évaluations indépendantes et basées sur des données probantes afin de guider l'élaboration de politiques publiques au Canada. Le CAC a été fondé par trois organisations indépendantes qui représentent les esprits les plus brillants au Canada : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie, et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Leurs membres, fellows et dirigeants font partie du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique du CCA et sont une source de premier plan d'experts pour nos comités d'évaluation. Les académies fondatrices du CAC fournissent également des conseils et des commentaires tout au long du processus d'évaluation, y compris pendant les processus de sélection des experts et de diffusion des rapports. Pour de plus amples renseignements au sujet du CAC ou de ses évaluations, rendezvous au [www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca).

Suivez-nous sur Twitter : [@scienceadvice](https://twitter.com/scienceadvice)